

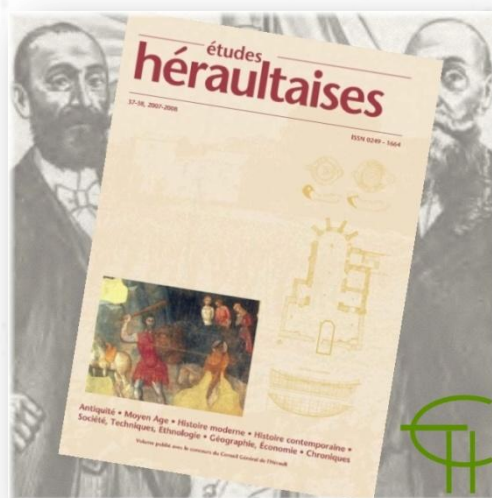
**Article : Saint Jacques et Compostelle dans l'Hérault. Du Guide du pèlerin au Patrimoine Mondial**



Auteur (s) : ..... *Denise PERICARD-MEA*

Nombre de pages : ..... 14

Année de parution : 2008



# *Saint Jacques et Compostelle dans l'Hérault.*

## *Du Guide du pèlerin au Patrimoine Mondial de l'UNESCO*

Denise PERICARD-MEA

Montpellier, Saint-Guilhem et Saint-Thibéry ont l'insigne honneur de figurer dans un manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle, connu depuis 1938 sous le nom de *Guide du pèlerin*. Huit siècles plus tard, les noms des vingt lieux inscrits dans ce document historique ont été portés sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, au titre des chemins de Compostelle... à l'exclusion de six, parmi lesquels Montpellier et Saint-Thibéry<sup>1</sup>. Pourquoi cet ostracisme, alors que, dans leur département fut inscrit le pont du Diable et, non loin de là le dolmen de Pech-Laglaire à Gréalou, dans le Lot ?

Cette incohérence est la conclusion d'une histoire totalement mythique, écrite depuis un siècle, ayant abouti à la naissance, bien réelle, des chemins d'aujourd'hui. Il est intéressant et utile de comprendre la genèse de cette histoire pour sortir du discours stéréotypé et banal présenté en chacun de ces lieux et mettre en valeur la richesse d'histoires originales et de légendes locales liées à saint Jacques, voire même à Compostelle.

### **Comment est né le *Guide du pèlerin* ?**

Aujourd'hui chacun connaît le livre de Jeanne Vielliard, intitulé par elle le *Guide du pèlerin*, sur lequel repose toute l'histoire contemporaine du pèlerinage à Compostelle. D'où vient-t-il ?

### **Au XII<sup>e</sup> siècle un document sans titre dans un manuscrit de Compostelle, le *Codex Calixtinus***

Le *Codex Calixtinus* est un manuscrit écrit dans les années 1160, conservé dans les archives de la cathédrale de Compostelle. Il rassemble des textes antérieurs, éparés dans différents lieux. Il comprend cinq Livres. Le Livre I est une somme de sermons et de liturgies qui occupe à peu près les 4/5 de l'ensemble. Le Livre II est le récit de la Translation du corps de saint Jacques à Compostelle. Le Livre III est un recueil de vingt-deux miracles du saint. Le Livre suivant, non numéroté, est la chronique de Turpin (dite *Pseudo-Turpin* depuis qu'on la sait fausse) qui raconte comment Charlemagne est venu délivrer le tombeau de saint Jacques (Fig. 1).

Le dernier Livre, Livre IV, n'a pas de titre dans ce manuscrit mais, dès sa première version (1132-1135), il commence par ces mots : « Quatre chemins vont à Saint-Jacques ; ils se réunissent à Puente-la-Reina ». Ensuite ces quatre chemins y sont décrits de façon sommaire par quelques étapes :

- le premier, par Saint-Gilles, Montpellier et Toulouse, va au port d'Aspe ;

- le deuxième passe par Notre-Dame du Puy, Sainte-Foy de Conques et Saint-Pierre de Moissac ;

- le troisième, par Sainte-Madeleine de Vézelay, Saint-Léonard en Limousin et Périgueux ;

- le quatrième, par Saint-Martin de Tours, Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Jean d'Angély, Saint-Eutrope de Saintes et Bordeaux ».

Dans la suite du texte de ce Livre IV, on retrouve des descriptions plus ou moins longues de ces lieux, à l'exception de Montpellier, Notre-Dame du Puy et l'abbaye de Moissac dont il n'est dit mot. En revanche, sont ajoutées des descriptions de lieux non mentionnés au début : Arles, Saint-Guilhem, Saint-Thibéry, Orléans, Blaye et Belin.



Fig. 1 - *Codex Calixtinus*. Archives de la cathédrale de Compostelle. Deux illustrations de la Chronique du *Pseudo-Turpin*, f° 162 v°, XII<sup>e</sup> siècle. Janine Michel (fac-similé du *Codex Calixtinus*).

## Un document redécouvert au XIX<sup>e</sup> siècle

Le *Codex Calixtinus* et son dernier Livre restèrent largement méconnus pendant sept siècles, contrairement aux récits de miracles, à la Translation et au *Pseudo-Turpin* qui, eux, sont très connus en Europe, souvent rassemblés dans des manuscrits intitulés *Livre des miracles*. Nous verrons plus bas que la bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier possède cinq de ces manuscrits, qui comptent parmi ceux ayant servi de base à la rédaction de ce *Codex Calixtinus*. Il fallut attendre 1882 pour que le *Codex* soit exhumé des archives de la cathédrale, dans le cadre des études entreprises au moment de la reconnaissance officielle du corps de saint Jacques à Compostelle. A ce moment, le père Fita édite (en latin) le Livre IV, dans le but évident de relancer les pèlerinages vers Compostelle. L'opération réussit fort bien car ce texte excite l'imagination et l'intérêt de tous les latinistes d'Espagne et de la France du Sud-Ouest, en particulier des ecclésiastiques. Peu après, l'évêque de Montpellier n'hésite pas à publier l'intégralité de la lettre *Deus Omnipotens* envoyée dans tous les diocèses par le pape Léon XIII<sup>2</sup> par laquelle il authentifie les reliques de saint Jacques à Compostelle

D'emblée et sans la moindre hésitation, tous considèrent ce Livre IV comme un guide écrit à l'intention des pèlerins, en particulier sur la foi de sa première phrase. Il est censé avoir été, dit l'abbé Daux<sup>3</sup>, un « guide officiel » utilisé par les « caravanes » de pèlerins. Personne ne cherche à comprendre ni sa diffusion, ni la cause de son insertion dans le manuscrit de Compostelle.

Immédiatement et sans la moindre étude critique, sont posés les postulats suivants :

- Depuis le Moyen Age, des millions de pèlerins sont accourus pour vénérer le tombeau de saint Jacques à Compostelle.

- Ces pèlerins marchaient au long de quatre routes créées pour eux.

- Ils étaient reçus dans des établissements charitables eux aussi créés pour eux.

Un grand nombre d'érudits se mirent donc à chercher ces fameux « chemins » et à tracer des cartes qui, notons-le, ne dépassaient pas encore l'Aquitaine (on doit l'une des premières à Alexandre Nicolaï<sup>4</sup>, en 1897). Pour retrouver les lieux capables d'abriter ces millions de personnes, il a fallu balayer large et c'est ainsi que tout lieu d'hospitalité, hôpital, commanderie, abbaye recevant des pèlerins, ou même de simples voyageurs, balisait un chemin de Compostelle. Avec force, on affirma que tout établissement portant le vocable Saint-Jacques avait forcément été fondé pour les pèlerins de Compostelle et que toute confrérie Saint-Jacques était une confrérie d'anciens pèlerins de Compostelle.

Ces postulats, hélas, ont encore cours aujourd'hui. Sur la foi des affirmations de Joseph Bédier, le savant professeur Pierre Tisset<sup>5</sup>, en 1933, ne douta pas un instant de la position de Saint-Guilhem sur le chemin de Compostelle.

## Saint Jacques au service de Franco et le *Guide du pèlerin*

Vint la guerre civile en Espagne, et Franco qui, sur ces bases, encouragea l'étude des archives de Compostelle, ce qui devait raviver le sentiment national espagnol pour une lutte contre un nouvel ennemi de la Chrétienté, le communisme qui prenait la place de l'envahisseur sarrasin. La politique entre en jeu. Franco se fait représenter en vaillant chevalier médiéval, surmonté de saint Jacques Matamore. Le généralissime n'a pas été sensible à l'ironie du fait qu'il est aidé par les Marocains, ceux-là mêmes qui ont été combattus au temps de la Reconquista ! (Fig. 2).

C'est dans ce contexte qu'en 1938 intervient Jeanne Vielliard qui donne le titre de *Guide du pèlerin* à sa traduction du dernier Livre du *Codex Calixtinus*. Pourtant diplômée de l'École des Chartes, elle ne pensa pas plus que les autres à étudier sa diffusion.

Cette même année 1938 Compostelle prit une nouvelle dimension, des pèlerins songeant à y revenir pour recréer des liens entre deux nations européennes séparées par la guerre civile en Espagne. Charles Pichon, journaliste à l'*Echo de Paris*, obtient du gouvernement français l'autorisation d'emmener sept autocars, sous la conduite des autorités espagnoles. Vingt-cinq ans après, il se souvient<sup>6</sup> : « C'était l'été 1938. La guerre civile

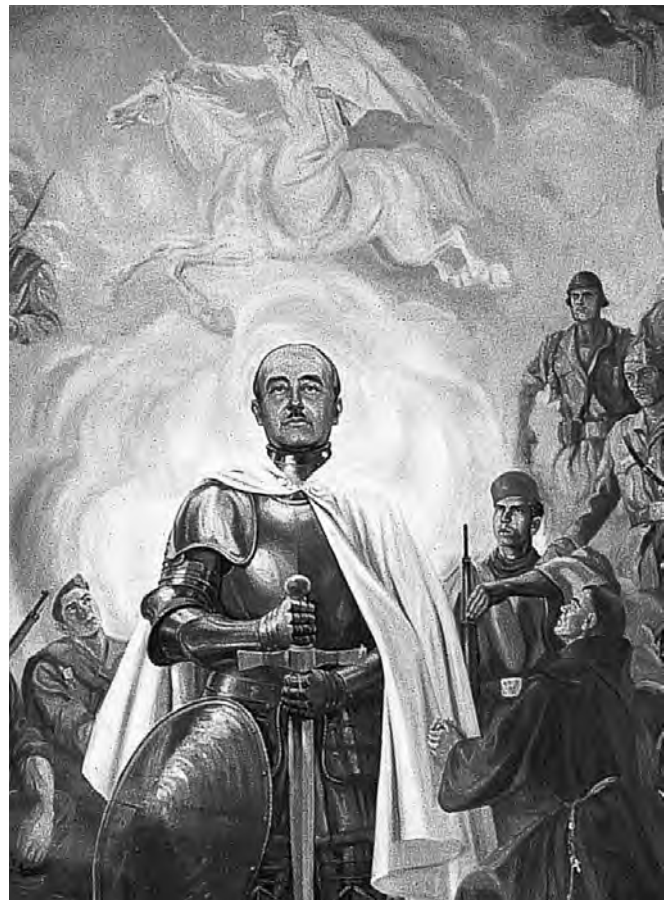


Fig. 2 - Le général Franco en chevalier médiéval. Saint Jacques Matamore apparaît sur un cheval blanc pour lui donner la victoire. Peinture murale de Reque Meruvia, 1938. Madrid, Archives Générales Militaires. (Editions Fragile).

sevissait alors en Espagne, mais son issue ne faisait pas de doute pour ceux qui jetaient sur la carte des opérations un oeil clair. Et parmi eux, les hispanisants, les amis de l'Espagne, se posaient des questions sur l'avenir des relations franco-espagnoles au lendemain de la décision militaire... se détache soudain un nom prestigieux, auréolé de la brume dorée des plus anciennes histoires, Compostelle ! ».

Durant toutes les années de guerre, Charles Pichon s'est ensuite efforcé de promouvoir des pèlerinages comme symboles de Paix entre peuples européens en guerre. Il n'était pas le seul. Tous les intellectuels français qui avaient travaillé avec l'Institut français de Madrid se sentaient concernés. Vint la guerre en France. En 1943, depuis Vichy, le maréchal Pétain envoie l'ambassadeur de France à Madrid porter à Compostelle un ciboire d'argent massif qu'il offrait à la cathédrale (ce ciboire, dû à la maison Puiforcat, est encore dans le Trésor de la cathédrale)<sup>7</sup>.

## De l'enthousiasme à la recherche historique

### L'emballage collectif

En 1950 est fondée la « Société des amis de Saint-Jacques », qui regroupait ces intellectuels catholiques hispanisants. Le premier président est Jean Babelon, conservateur à la Bibliothèque Nationale. Jeanne Viellard et Charles Pichon en font également partie. Ils sont rejoints quelques années plus tard par René de La Coste-Messelière, président en 1978, à la mort de Jean Babelon. Il devient le personnage-clé de la promotion des chemins. Dès l'année sainte 1965, il organisait une exposition aux Archives Nationales basée sur une grande enquête menée auprès des archives départementales : *Pèlerins et chemins de Saint-Jacques en France et en Europe*.

Dans un enthousiasme coupable, en 1967, il déclarait, lors d'une exposition commémorant le 300<sup>e</sup> anniversaire de l'hôpital de Cadillac-sur-Garonne<sup>8</sup> : « Depuis le Moyen Age, la dévotion à la tombe de saint Jacques a jeté sur les routes des millions d'hommes et de femmes... Il fallait pourvoir aux besoins de ces foules... Ainsi naquirent des établissements tenant de l'hospice, du gîte d'étape et de l'hôpital, formant un véritable réseau hospitalier et constituant des éléments fondamentaux de l'histoire des hôpitaux... Ce réseau hospitalier qui trouve son origine dans le pèlerinage de Compostelle couvre toutes les contrées qui forment aujourd'hui les pays occidentaux... Il devient particulièrement dense des pays de Loire jusqu'à la Galice ».

Pas plus que Jeanne Viellard, cet ancien élève de l'Ecole des Chartes n'a jamais songé à faire une étude critique du *Guide du pèlerin* qu'il a d'emblée accepté comme tel et dont il disait qu'il était « la source de tout ».

Les mouvements de 1968, avec les idées de retour aux racines, font redécouvrir les vertus de la campagne et de la marche à pied. La Fédération Française de Randonnée Pédestre publie en 1972 le premier fascicule Le Puy-Aubrac du sentier de Saint-Jacques. Là encore le tracé en a été défini

non pas en retrouvant les routes médiévales mais en joignant d'un trait les chapelles Saint-Jacques, les statues, les coquilles... et les aubergistes qui acceptaient de recevoir des pèlerins (plutôt considérés comme des parasites à cette époque). Vinrent le choc pétrolier de 1973 et les premiers chômeurs, suivis par les premières mises à la retraite anticipée. Ils ont certainement contribué à grossir les rangs des marcheurs et des baliseurs de chemins. C'est ensuite une succession de dates qui mène directement à l'engouement actuel :

- En 1977 Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand, journalistes, parcourent à pied le chemin « historique » Vézelay-Compostelle et publient *Priez pour nous à Compostelle*.

- En 1981, la Galice nouvellement autonome oeuvre à la renaissance du pèlerinage.

- En 1982 Jean-Paul II se fait pèlerin de Compostelle. Lui aussi évoque dans ses discours les millions de pèlerins, couvrant de son autorité des estimations sans caractère autre que symbolique. C'est au cours de ce pèlerinage qu'il lance son appel à l'Europe pour qu'elle « retrouve ses racines chrétiennes ».

- En 1985 est mis en place par le Conseil de l'Europe un comité d'experts dont tout le travail, très influencé par René de La Coste-Messelière, est basé sur le *Guide du pèlerin*.

- En 1987 le Conseil de l'Europe déclare les chemins de Saint-Jacques « premier Itinéraire culturel européen ».

- 1993 est une année sainte. En Espagne, le *camino francés* est classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Les premières foules de pèlerins contemporains apparaissent réellement (près de 100 000 pèlerins).

- En 1998 la France propose à son tour un dossier de classements au Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre des chemins de Compostelle. La manière dont se sont effectués les choix est assez surprenante : le ministère de la Culture avait déposé des dossiers de demandes en 1997, dossiers censés s'appuyer sur l'Histoire mais établis sans la participation d'aucun historien. Des inspecteurs de l'ICOMOS (*International Council On Monuments and Sites*) ont fait des enquêtes auprès des trois organismes choisis, pour vérifier si les demandes correspondaient bien aux critères fixés par l'UNESCO. Ces trois organismes étaient :

- la *Société des Amis de Saint-Jacques* à Paris qui a délégué trois personnes : deux anciens pèlerins, l'un ancien ingénieur, l'autre marchand de chaussures et la secrétaire de René de La Coste-Messelière, décédé en 1996. Aucun n'a remis en cause quoi que ce soit.

- la *Fédération Française de Randonnée Pédestre* dont les membres délégués étaient des marcheurs (aucun d'eux ne se doublant d'un historien professionnel)

- l'*Association interrégionale des chemins de Saint-Jacques*, organisme politique qui n'avait aucune connaissance historique propre à être mise en perspective touristique.

Il en est résulté une liste de soixante-et-onze monuments et sept tronçons du chemin du Puy dont le choix est rien moins que discutable eu égard à la relation avec Compostelle : outre le Pont du Diable et le dolmen déjà cités, un autre exemple pris au Puy : là, pour satisfaire aux critères de l'ICOMOS, l'hôtel-Dieu fut baptisé Saint-Jacques, affirmation fautive, doublée de celle qui le prétendit fondé pour les pèlerins de Compostelle, alors que chacun sait qu'il était sous le vocable Notre-Dame et qu'il fut fondé pour accueillir les pèlerins du Puy.

Pourquoi Montpellier, capitale languedocienne, fut-elle oubliée dans cette liste surabondante ? Est-ce par ignorance de son patrimoine jacquaire ? Est-ce à cause de l'absence d'un monument sur lequel apposer une plaque ? Est-ce la trace de quelque conflit politique contemporain ? Aucun document ne permet d'en juger.

### Des études historiques sérieuses qui arrivent trop tard

Dans tout ce qui précède, aucune mention d'un travail historique obligatoirement basé sur l'étude des textes. Quelques voix, sans doute trop discrètes, s'étaient cependant élevées en leur faveur : en 1965, René de La Coste-Messelière lui-même évoquait la nécessité de réaliser une étude d'ensemble des « milliers d'hôpitaux pour voyageurs parmi lesquels les pèlerins étaient tenus pour privilégiés » afin d'y comptabiliser les pèlerins de Compostelle. En 1978 il témoignait encore d'une certaine clairvoyance : « il ne nous échappe pas, écrivait-il, que le vocable Saint-Jacques ne suffisait pas à décerner une vocation pèlerine aux établissements en question, mais il a cependant valeur indicative ». Enfin, en 1983, il me recommandait d'entreprendre des études universitaires : - « nous avons besoin de scientifiques pour étudier toutes ces questions ». C'était trop tard : ma thèse n'a été soutenue qu'en 1996, l'année de sa mort. Mais en aurait-il supporté les conclusions ? Car lui-même, on l'a vu, s'est laissé emporter par le succès.

Certains auteurs ont eu également quelques presciences, sans pour autant aller jusqu'au bout, ou sans oser émettre une critique : Alexandre Nicolai, tout en publiant sa carte d'Aquitaine, écrivait en 1897 dans *Monsieur saint Jacques de Compostelle* : « au sujet des chemins de Saint-Jacques il sera peut-être oiseux pour l'avenir de chercher à compléter davantage le réseau ... ce sera sans grand intérêt car on ne fera que reconstituer le réseau des communications pendant le Moyen Age ».

Et l'abbé Daux, tout en parlant des caravanes de pèlerins passant à Moissac observait cependant au détour d'une phrase que « guides et chansons se taisent sur le parcours entre le Puy et Moissac ».

A partir des années 1970, les médiévistes commencent à s'intéresser au sujet et émettent des doutes. En 1969 Charles Higounet<sup>9</sup> pense qu'« on se complait peut-être un peu trop dans les mini-enquêtes locales qui, après la phase des itinéraires stéréotypés du *Guide du pèlerin*, nous plongent dans un chevelu de chemins dans lesquels on risque de se perdre. L'heure d'une synthèse devrait bientôt venir ». En 1980, le

conservateur des Archives départementales de l'Aude, une région considérée comme riche en chemins de Saint-Jacques, constatait pourtant que, pour la période XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, « la médiocrité des sources concernant les pèlerinages dans l'Aude a le mérite d'attirer l'attention sur le danger des généralisations qui auraient tendance à surestimer les itinéraires liés aux anciennes voies romaines comme les sites consacrés à saint Jacques, ou tout simplement l'accueil réservé aux pèlerins... »<sup>10</sup>.

En 1985 une exposition internationale à Gand donne l'occasion de la rédaction d'un catalogue où percent quelques nouvelles pistes de recherche, en particulier à propos des reliquaires de saint Jacques, ce qui sous-entendait qu'il existait des reliques en dehors de Compostelle, et mettait en doute l'une des affirmations du *Guide*. En 1988, deux médiévistes allemands estimaient à leur tour « exagéré d'assimiler toute trace d'un culte à saint Jacques à un point du chemin menant à Compostelle. À trop chercher les routes de Saint-Jacques, on risque de perdre le pèlerin, le vrai protagoniste de l'échange culturel... » et ajoutaient : « jusqu'ici nous n'avons pas trouvé [en Haute-Rhénanie] de preuves d'un nombre remarquablement important de pèlerins, du pays ou de passage, ni dans les documents, ni dans les chroniques diverses ». Ils refusent donc la recherche systématique d'« un réseau européen de prétendues routes de Saint-Jacques [qui leur] semble plutôt être un camouflage des données »<sup>11</sup>. En 1993, les études d'Alison Stones<sup>12</sup> montrent enfin que le *Guide du pèlerin* au titre trompeur n'a pas été connu en France, ni ailleurs, avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1996, mes directeurs de thèse me conduisent à contester les postulats de base sur lesquels je m'étais naturellement appuyée au début de mes recherches. Les premiers doutes des scientifiques sont alors confirmés et transformés en nouvelles certitudes. Mon travail ouvre sur une autre histoire, celle des cultes et pèlerinages médiévaux à saint Jacques parmi lesquels Compostelle a une place majeure. Des textes m'ont permis de montrer comment les nombreux sanctuaires où étaient vénéré saint Jacques (souvent même avec des reliques) (Fig. 3) ont contribué à faire connaître le sanctuaire galicien. L'étude des documents de fondation d'hôpitaux m'a permis de confirmer qu'aucun d'eux (sauf La Rochelle au XIV<sup>e</sup> siècle) n'a été construit pour les pèlerins de Galice. L'étude des registres des hôpitaux, y compris les hôpitaux Saint-Jacques n'a livré que quelques rares pèlerins de Compostelle. L'étude des statuts de confréries a mis en évidence le fait que la moitié seulement faisait référence à un pèlerinage à Compostelle et que ce n'est guère avant le XVII<sup>e</sup> siècle qu'elles furent composées d'anciens pèlerins, devenus plus nombreux à ces époques.

Plus qu'aux chemins, je me suis intéressée aux pèlerins, à leurs récits, à ce qu'en disent les documents historiques (registres paroissiaux, procès-verbaux de police, jugements des tribunaux, registres des confréries et des hôpitaux ...). A l'évidence, aucune route n'était plus historique que l'autre, à l'exception de la route atlantique à partir de la Loire, mentionnée parfois comme « chemin de Saint-Jacques » par des guides et des pèlerins, au XV<sup>e</sup> siècle. Jamais aucun texte ne fait état de « regroupements » de pèlerins en tels ou tels points. Les pèlerinages à Compostelle ont été plus nombreux à partir des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, en témoignent

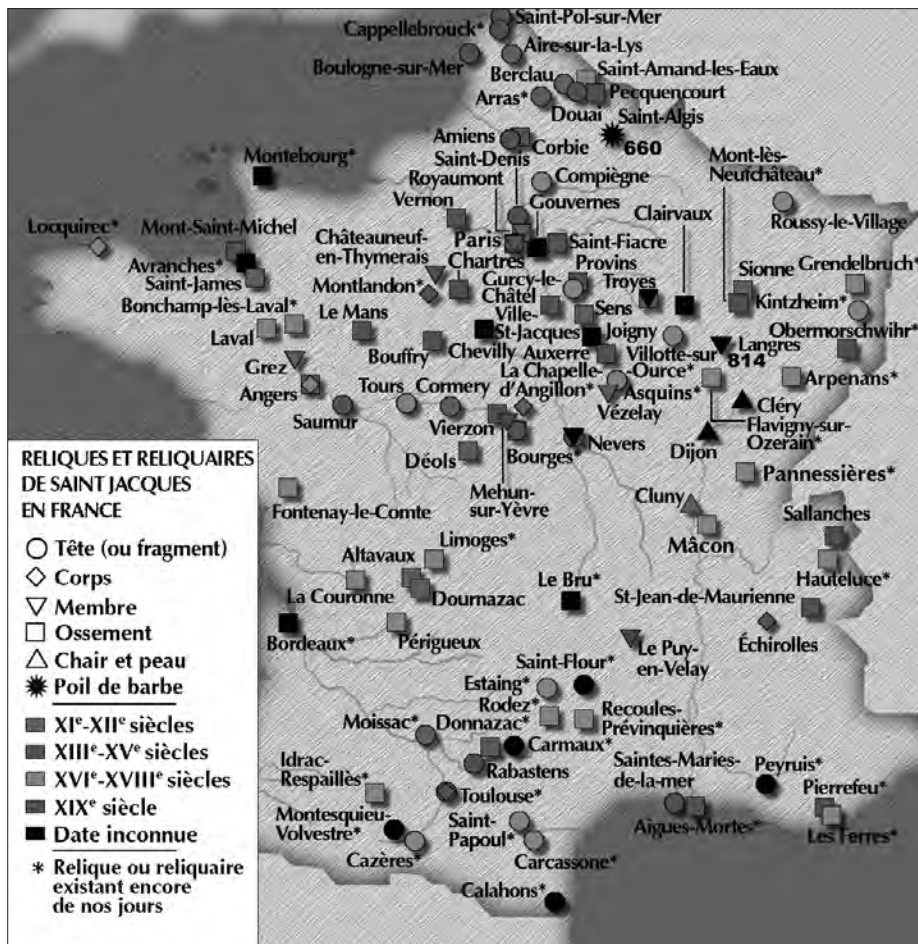


Fig. 3 - Carte des reliques de saint Jacques dressée en 2003 (Editions Fragile).

surtout les mentions plus nombreuses dans les archives et les réglementations royales.

### La recherche historique aujourd'hui

Ces recherches demandaient à l'évidence à être continuées, ce qui fut fait avec la création de la Fondation David Parou Saint-Jacques, et à être diffusées, ce qui fut commencé avec le site Internet et des publications de livres.

Dès 2003 les études de Bernard Gicquel<sup>13</sup> confirmaient que le *Guide du pèlerin* n'a pas été diffusé dans toute l'Europe. La traduction qu'il fit de la totalité du *Codex Calixtinus* a mis en évidence l'origine du mythe des millions de pèlerins. Nos études conjointes ont permis enfin de comprendre le pourquoi de cette croyance qui n'est rien d'autre que le désir d'assurer la promotion du sanctuaire : le *Veneranda dies*, ce long sermon inclus dans la première partie du *Codex* donne une longue liste de ces peuples venus à Compostelle. C'est effectivement impressionnant : « Là viennent les peuples barbares et civilisés des régions du globe, à savoir les Francs, les Normands, les Écossais, les Irlandais, les Gaulois, les Teutons, les Ibères, les Gascons, les Bavares, les Navarrais impies, les Basques, les Provençaux, les Garasques (tarasque ?), les Lorrains, les Goths, les Angles, les Bretons, les Cornouaillais, les Flamands, les Frisons, les Allobroges, les Italiens, les Pouilleux, les Poitevins, les Aquitains, les Grecs, les Arméniens, les Daces,

les Norvégiens, les Russes, les Géorgiens, les Nubiens, les Parthes, les Romains, les Galates, les Éphésiens, les Mèdes, les Toscans, les Calabrais, les Saxons, les Siciliens, les Asiatiques, les Pontiques (Pont-Euxin, la mer Noire), les Bithyniens, les Indiens, les Crétois, les Jérusalemmites, les Antiochiens, les Galiléens, les Sardes, les Chypriotes, les Hongrois, les Bulgares, les Esclavons (slaves), les Africains, les Perses, les Alexandrins, les Égyptiens, les Syriens, les Arabes, les Coloséens (colossiens), les Maures, les Éthiopiens, les Philippiens, les Cappadociens, les Corinthiens, les Élamites, les Mésopotamiens, les Libanais, les Cyrhéniens, les Pamphiliens, les Ciliciens, les Juifs et d'autres peuples innombrables. Toutes les langues, tribus et nations tendent vers lui ».

Ce l'est beaucoup moins quand on constate que les bons chanoines de Compostelle n'ont fait que recopier une liste figurant dans les *Actes des Apôtres* (2, 7-11) auxquels ils ont ajouté les noms des peuples destinataires des épîtres bibliques et quelques noms de pays connus au XII<sup>e</sup> siècle. Procédé courant au Moyen Âge que de puiser dans la Bible sans pour autant la citer.

Ces études ont également permis de comprendre le pourquoi de la rédaction du *Guide* : il n'est rien moins qu'un guide écrit pour tous les seigneurs aquitains conviés (parmi eux, Guillaume de Montpellier), en 1135, au couronnement d'Alphonse VII comme empereur. Ce dernier se voulait

l'héritier de Charlemagne et voulait attirer dans sa vassalité tous les seigneurs de la grande Aquitaine : à cette date, Aliénor<sup>14</sup>, héritière de Guillaume X duc d'Aquitaine, n'était pas encore mariée et la Castille pouvait espérer une alliance matrimoniale lui permettant une mainmise sur cette grande principauté. Encore en 1137 ces espoirs étaient permis : Guillaume X, duc d'Aquitaine, part pour Compostelle où il est sûr d'être accueilli (il a des ennuis graves avec quelques uns de ses vassaux). Malheureusement, il y meurt, le Vendredi Saint 9 avril, à 38 ans. Les espérances d'Alphonse VII ont été détruites puisque les chroniqueurs du temps, Geoffroy de Vigeois<sup>15</sup>, Suger<sup>16</sup>, Orderic Vital<sup>17</sup> soulignent qu'avant de partir le duc avait confié sa fille Aliénor au roi de France Louis VI, lui-même agonisant, qui la donna aussitôt à son fils. On connaît la suite...

La *Chronique d'Alphonse VII*<sup>18</sup> se fait l'écho de ces espoirs et de ces projets nés aux alentours de 1135 : « tous les seigneurs de toute la Gascogne et de toutes les régions qui s'étendent jusqu'au Rhône, ainsi que Guillaume de Montpellier, vinrent ensemble trouver le roi, reçurent de lui de l'argent et de l'or, de nombreux cadeaux, divers et précieux, beaucoup de chevaux, se reconnurent comme ses sujets et promirent de lui obéir en toute chose. Et beaucoup de fils de comtes, de ducs et de seigneurs de France, ainsi que des Poitevins en grand nombre vinrent à lui, et reçurent des armes ainsi que d'autres présents en grande quantité. Ainsi les frontières du royaume d'Alphonse, roi de Léon, s'étendirent-elles désormais des rives de l'Océan, c'est-à-dire du rocher de Saint-Jacques, jusqu'au cours du Rhône ».

Comment ne pas voir que ce schéma se superpose exactement avec les indications du *Guide* rédigé lui aussi vers ces années 1132-1135 ?

Les études continuent. Chaque fois qu'un chercheur compulse les registres d'hôpitaux ou d'autres documents d'archives, il y trouve mention de quelques pèlerins dont la majorité n'indique pas sa destination. Que ce soit à Manosque, à Issoudun, à Lyon, à Prague, à Nîmes, à Lodève (ainsi qu'en témoigne Francis Moreau dans ce même numéro) les documents sont muets sur Compostelle. Enfin en 2006 Ofelia Rey-Castelao, universitaire, professeur à Santiago, n'hésite plus à s'attaquer aux *Mythes de Santiago* : elle sait de quoi elle parle, elle a travaillé sa thèse durant quatre années dans les archives de la cathédrale.

Toute cette histoire mythique de Compostelle peut avantageusement être remplacée par des éléments spécifiques à chaque lieu ou région, ce qui aura pour avantage d'offrir aux pèlerins, aux touristes, aux curieux de toute espèce un florilège de textes historiques ou légendaires propres à alimenter leur imaginaire. Et chaque guide de chaque région, au lieu de recopier une ou deux pages soi-disant historiques, toujours les mêmes et toujours fausses, pourra s'en inspirer pour donner envie d'en savoir plus et de revenir afin de découvrir un patrimoine original. L'Hérault en est un exemple, même si l'on peut considérer comme très exagérée l'opinion de Marie Mauron<sup>19</sup> qui s'exclamait en 1955 que « la ville de Montpellier doit tout aux Saint-Jacques » !

## Saint Jacques et Compostelle dans l'Hérault

### De Guillaume de Montpellier à Jacques Ier d'Aragon

Ainsi, Guillaume de Montpellier convié au couronnement d'Alphonse VII est vraisemblablement Guillaume VI, dont on sait seulement qu'il a épousé Sibylle de Saluces en 1129. Est-il apparenté au saint fondateur de l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert ? On peut le supposer, mais sans preuve, bien qu'il soit clair qu'il a dans ses ascendants des parents des ducs d'Aquitaine et des comtes de Toulouse. Il a répondu à l'invitation, et sans doute avec lui quelques seigneurs qui gravitaient autour de l'abbaye de Saint-Guilhem, les Bermond d'Anduze, le vicomte de Lodève ou celui de Béziers et sans doute aussi le comte de Toulouse<sup>20</sup>, bien qu'il ne soit pas nommé.

Ce Guillaume de Montpellier est l'ancêtre de Marie de Montpellier (1183-1213) qui a donné le prénom de Jacques à son fils, Jacques Ier d'Aragon (1208-1276). L'histoire de l'attribution de son prénom est bien connue, rapportée dans le *Livre des Faits*, attribué à Jacques d'Aragon lui-même : « ...elle fit faire douze chandelles toutes de même poids et matière et les fit brûler toutes ensemble, et à chacune elle donna le nom d'un apôtre, et promit à Notre-Seigneur que celle qui durerait le plus, nous porterions son nom. Et il resta de celle de saint Jacques, bien trois doigts de plus que les autres. C'est pour cela que par la grâce de Dieu nous portâmes le nom de Jaume »<sup>21</sup>.

### L'hôpital Saint-Jacques de Montpellier

Le roi prit très au sérieux ce patronage<sup>22</sup>. Dans le passage ci-dessous de son *Livre des Faits*, il se réfère à l'Épître de Jacques, ce qui prouve qu'il considérait, avec beaucoup d'hommes de son temps, que l'auteur en était l'un ou l'autre apôtre. C'est également en référence à l'Épître qu'il prend sous sa protection un hôpital fondé à Montpellier. « Mon seigneur saint Jacques fait ce reproche : la foi sans les oeuvres est lettre morte ; parole que Notre Seigneur voulut accomplir dans nos faits ; il dit encore que la foi sans les oeuvres ne vaut rien, alors que quand elles sont conjuguées, elles produisent leur fruit ; c'est celui qui conjugue foi et oeuvres que Dieu veut recevoir en sa demeure. Sans doute avions-nous des qualités natives, mais nos oeuvres nous ont amélioré. Non que nous manquions de foi pour croire en notre créateur et en ses oeuvres, ou prier sa mère — afin qu'elle demande à son fils de nous pardonner les torts que nous avons. Ainsi, notre foi nous amène au véritable salut ».

En juin 1220, Guillaume de Pierrefixe, bourgeois de Montpellier fonde cet hôpital dans les faubourgs de Montpellier, dans des maisons qu'il tenait du roi Jacques Ier. Il demande à ce dernier de donner un nom à cet hôpital, lequel le prie « d'y vouloir mettre le nom de saint Jacques, à cause qu'il s'appelait Jacques... » Le roi confirme par un second document ce « louable projet entrepris pour l'honneur du Christ et de sa mère, au nom du bienheureux Jacques » et demande que « soit conservé à perpétuité cet hôpital construit au service des pauvres, le recevant comme son bien propre et le conservant sous sa protection et sauvegarde spéciale »<sup>23</sup>.

Cet hôpital fut donc bien fondé pour les pauvres, contrairement à ce qu'affirmait A. Germain en 1855<sup>24</sup> qui prétendait que le fondateur, « revenu de Saint-Jacques-de-Compostelle », l'avait fait « en faveur des fidèles qui entreprendraient à l'avenir ce pèlerinage ». Il s'agit là d'un exemple typique des pratiques évoquées ci-dessus, mais beaucoup plus anciennes que l'on ne croit, car Mr. Germain recopie textuellement ce qu'écrivait Charles d'Aigrefeuille<sup>25</sup> en 1739. Cet exemple remarquable permet de constater que les erreurs du XIX<sup>e</sup> siècle ne sont pas toutes de pures inventions, mais déjà des copies. Le Sud-Ouest, effectivement tourné davantage vers l'Espagne, aurait donné le ton à l'Europe entière !

Cet hôpital Saint-Jacques, détruit pendant les guerres de Religion, était situé au nord-ouest de la ville, à l'angle de la rue du Carré-du-Roi et du faubourg auquel il a donné son nom, Saint-Jaume. « Pour aller plus commodément à cet hôpital, dit Charles d'Aigrefeuille, on ouvrit les murailles de la ville pour y faire une porte, qui fut appelée de Saint-Jacques »<sup>26</sup> (« portail Saint-Jacques » en 1377). Au moment où il écrit, elle est murée. Il ajoute, sans plus de preuves que, souvent, « Jacques le Conquérant, lorsqu'il logeait au Palais, sortait par cette porte pour aller à l'église Saint-Jacques qu'il protégeait beaucoup et à laquelle il accorda plusieurs immunités ». Il situe cette église « à cette pointe de terre qu'on laisse à main gauche en entrant à Lavanet ». Il mentionne également un « four Saint-Jaumes » en 1340 et un « bastion Saint-Jacques » en 1622<sup>27</sup>. Les archives conservées au Grand chartrier témoignent de la fondation d'un lit en 1295 par les porte-faix de la ville, pour l'un des membres du groupement de métier s'il en était besoin. En 1393 le roi Charles VI concède des lettres de sauvegarde. Au XV<sup>e</sup> siècle, l'hôpital compte une vingtaine de lits, dont certains sont réservés aux femmes. Ces archives ne contenaient, à ma connaissance, aucune mention de pèlerins, ni de Galice, ni d'ailleurs. Il en est pourtant passé au moins un : vers 1494, le pèlerin Hermann König signale que dans cet hôpital, « l'hôte n'aime pas les Teutons » !

### La confrérie Saint-Jacques du diocèse de Maguelone

On possède une copie faite au XVI<sup>e</sup> siècle de statuts<sup>28</sup> d'une confrérie Saint-Jacques rédigés en 1272, les plus anciens actuellement connus. On ignore tout des circonstances qui ont été à l'origine de cette copie, vraisemblablement la création ou la re-création d'une confrérie dans le diocèse. Dans la mesure où le texte a été retrouvé à Lunel, il est possible qu'il se soit agi d'une confrérie de cette ville ou des environs.

Les statuts sont composés de treize articles (*Cf.* Annexe). Le premier –et c'est une clause unique en son genre– précise que cette confrérie a une double vocation : elle est faite en l'honneur de Jésus, Marie et la Cour céleste, mais aussi en l'honneur du roi de Majorque et du bayle de Montpellier. Il convient de rappeler que le roi de Majorque, seigneur de Montpellier est précisément Jacques Ier d'Aragon... Cette confrérie a son siège dans l'église Saint-Jacques, bien qu'elle n'apparaisse pas, semble-t-il, dans les archives de l'hôpital et qu'elle ne se présente pas comme une confrérie soucieuse

d'hospitalité. Les fondateurs attachent une importance primordiale au symbole de la lumière, car le second et le troisième se préoccupent d'éclairer la chapelle. Cette confrérie participe activement aux fêtes religieuses de la ville, puisqu'on la voit présente aux quatre fêtes de Notre-Dame. Les quatrième, cinquième, neuvième et onzième articles ne concernent plus le paraître, mais l'entraide sociale interne, concernant uniquement les confrères pauvres ou malades. On les soutient financièrement, on vient les chercher s'ils habitent trop loin, on leur rend visite s'ils ne peuvent plus bouger. Plusieurs lignes sont consacrées aux sépultures, y compris celles qui ont lieu à Maguelone, pour lesquelles la présence des confrères est obligatoire. Hier comme aujourd'hui, mourir seul est une grande crainte. Une messe est chantée durant les neuf jours qui suivent la sépulture. Néanmoins, cette assistance à un coût : le dixième article chiffre à 10 sous la présence des autres, tandis que le treizième fixe à 20 sous l'enterrement à Saint-Pierre de Maguelone. Les septième, huitième et douzième articles concernent la paix et la morale qui doivent régner au sein de ce groupe constitué à priori de personnes de « bonne vie et renommée ».

De ces treize articles de statuts, il ressort qu'il n'est nullement question d'un quelconque pèlerinage à Compostelle, ni d'aide aux pèlerins, pas même à ceux de la confrérie. Tout est centré sur l'assistance mutuelle et surtout sur l'assistance à l'heure de la mort. Saint Jacques n'est-il pas un auxiliaire précieux pour le passage des âmes ?

On retrouve cette confrérie seulement vers 1650, sans que l'on puisse savoir quelle fut sa vie entre temps<sup>29</sup>. Comme pour l'hôpital, Charles d'Aigrefeuille assimile le vocable Saint-Jacques à Compostelle et présente la confrérie comme une confrérie d'anciens pèlerins. Même si c'est possible à cette époque, il est impossible de rien affirmer. Aigrefeuille étudie plus complètement plusieurs confréries, mais se contente de ces quelques lignes pour la confrérie Saint-Jacques : « Après le siège de Montpellier, l'exercice de la religion ayant été rétabli, les pèlerins de Saint-Jacques formèrent une confrérie qui assistait aux processions générales. Nous les avons vus paraître avec le bourdon, le rochet et le chapeau garni de coquilles, faisant porter devant eux une croix de cristal d'où pendait une écharpe rouge frangée d'or. Ils voulurent avoir une chapelle qu'ils commencèrent de faire bâtir environ l'an 1650 sur les anciennes ruines de l'hôpital Saint-Jacques. Mais le nombre des pèlerins ayant diminué considérablement dans la suite, l'ouvrage est resté imparfait, et la confrérie s'est entièrement dissipée »

En 1737, dit-il, on voyait encore les « fondements de cette chapelle ».

### Saint-Guilhem-le-Désert, inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre des chemins de Compostelle.

Saint-Guilhem-le-Désert doit cette inscription à la mention qui est faite dans le *Guide du pèlerin* : « En allant à Saint-Jacques par la route de Toulouse, il faut révéler la relique du saint confesseur Guillaume. Saint Guillaume, éminent sénéchal, comte de Charlemagne, était un chevalier plein de courage et d'habileté au combat. Par sa vaillance, il soumit,

dit-on, les villes de Nîmes et d'Orange, et bien d'autres, au pouvoir des chrétiens. Il apporta dans la vallée de Gellone le bois de la Croix du Seigneur, y mena une vie érémitique et y connut une fin bienheureuse. Le tombeau de ce confesseur du Christ, dont la fête tombe le 28 mai, est l'objet d'un culte ».

Toutefois, si nombre de voyageurs mentionnent leur passage dans l'Hérault, il faut bien admettre qu'aucun récit ne les montre se dérouter pour aller à Saint-Guilhem et que la célèbre abbaye de Gellone, si elle fut bien un lieu de pèlerinage, ne fut pas un lieu de passage sur la route de l'Espagne. Néanmoins, elle fut, au moins une fois, un lieu de départ pour Compostelle, et non des moindres, celui de Pons de l'Héras (ou Léras), le fondateur de l'abbaye de Sylvanès, dans les années 1117-1120, en compagnie de sept autres pèlerins. Ce départ s'est effectué très solennellement et en présence des foules de pèlerins accourues à Saint-Guilhem pour vénérer la relique de la Croix lors des fêtes de Pâques.

### Pons de l'Héras

Pons de l'Héras était le seigneur du lieu nommé aujourd'hui Saint-Félix-de-l'Héras<sup>30</sup>. La chronique<sup>31</sup> qui raconte sa vie fut écrite vers 1160, d'après les souvenirs de ses premiers compagnons. On l'a pieusement montré comme un sauvage brutalement converti à la vie érémitique. La relecture de cette chronique permet cependant de tempérer ces affirmations. Son château était un nid d'aigle dominant l'Escalette. S'il dépouillait les voyageurs au long de la voie qui passait par là, il ne faisait, dit la chronique « que suivre les désirs du siècle ». Il est décrit comme très fort physiquement, intelligent, entouré d'une « foule d'amis ». Il a femme et enfants, dont il se soucie beaucoup. Soudain, assailli par le remords, il est touché par la grâce, vend tous ses biens et indemnise tous ceux qu'il a volés. Après avoir fait amende honorable à Lodève, lui et ses sept compagnons « sortant dans la nuit, à une heure indue, quittèrent leurs terres, leurs parents, leur maison maternelle, n'ayant chacun qu'un simple habit... un bâton et une besace. Ils prennent la route qui conduit à Saint-Guilhem. Ils allaient pieds nus... Le trajet qu'ils faisaient était très difficile... une route pleine de lacets qui monte sur les collines et descend dans les vallées, hérissée de blocs de rochers... Ils arrivèrent enfin à Saint-Guilhem ».

C'est le jour du Vendredi Saint, où les pèlerins viennent adorer le fragment de la Vraie Croix. Ils sont reçus par Raymond-Pierre de Ganges qui les garde deux jours. « Le lundi de Pâques, ils prirent congé de leur hôte et se mirent en route pour Saint-Jacques (*apud Sanctum Jacobum*), cherchant sous l'habit du pèlerin et désirant trouver à tout prix Celui qui apparut sous l'habit du pèlerin avec deux disciples qui se rendaient à Emmaüs. Pendant ce voyage, les tourments et les croix qu'ils subirent, comme épreuves et souffrance, comme veilles, comme jeûnes, comme faim et soif, comme froid et dénuement, seul le sait celui qui... a été le témoin de ces mêmes épreuves ». Néanmoins, la chronique poursuit en ajoutant qu'ils ont toujours été aidés, mais qu'ils n'acceptaient que le strict nécessaire. « Pendant tout le voyage, leur souci majeur fut de visiter les lieux saints ». Partout on leur conseilla de s'installer dans des lieux déserts. « Ce conseil

reçut la chaude approbation de l'archevêque de Saint-Jacques (*archiepiscopus Jacobensis*) qui les conforta dans cette résolution ». Un moment celui-ci, Diego Gelmirez, pensa les garder près de lui, mais préféra les renvoyer dans les lieux où ils seraient connus. Ils rentrent par le mont Saint-Michel, Saint-Martin de Tours, Saint-Martial de Limoges, Saint-Léonard-de-Noblat et Rodez. Ensuite, ce fut la fondation de Sylvanès.

Ginette Bourgeois et Alain Douzou<sup>32</sup> datent le pèlerinage à Compostelle des environs de 1117-1118. C'est ne pas tenir compte du fait que la chronique mentionne non pas l'évêque mais l'archevêque de Compostelle. Soit il s'agit d'une erreur du chroniqueur, qui connaît le titre d'archevêque, soit le voyage est postérieur à 1120, date de l'érection du siège archiépiscopal.

### Saint Guilhem au cap Finisterre en Galice ?

Au cap Finisterre a encore lieu aujourd'hui un culte à un saint Guillaume dont on a bien du mal à cerner l'identité. En 1414, le pèlerin Nompar de Caumont écrit : « ...Notre Dame de Finibus terre... laquelle est au port de la mer et de la en avant l'en ne trouve plus terre, auquel lieu fait de beaux miracles et y a une grant montaigne ou est un hermitage de saint Guilhaumes du désert ».

A l'en croire, exista là-bas un ermitage voué à saint Guilhem de Gelone. Mais ce n'est pas si simple. Aujourd'hui, à Finisterre, le plus haut sommet, le mont Enqueira, dit « mont Saint-Guillaume » est un ensemble archéologique qui fut déclaré « bien d'intérêt culturel » en 1985. On y voit encore le « lit de saint Guillaume », ce qui laisserait supposer que saint Guilhem a séjourné en ces lieux. Mais ce lit passe pour être une tombe, à laquelle sont attribuées, encore aujourd'hui, des propriétés fertilisantes. Pourtant, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Eglise avait ordonné la destruction d'un sarcophage de pierre considéré comme le tombeau de l'ermite, pour éviter que les couples stériles continuent à y avoir des rapports sexuels, convaincus que la force miraculeuse du lieu leur donnerait la progéniture tellement désirée. Quel rapport avec saint Guilhem ? La *Vie* de saint Guilhem ne le montre en aucune façon ermite en Galice, ou mort en Galice, et pas davantage comme un recours à la stérilité. Il semblerait plutôt qu'il se soit agi d'un homonyme local, mort en odeur de sainteté.

C'est ce que semblent confirmer, siècle après siècle, les récits de plusieurs visiteurs. Dès 1353, lorsque le Hongrois Georges Grissaphan<sup>33</sup>, en 1353, demandait aux chanoines de Compostelle de lui indiquer un lieu isolé pour qu'il s'y fasse ermite, ils l'ont envoyé, à deux jours de voyage, dans un endroit portant le nom de saint Guillaume, près de l'église de Sainte-Marie de Finisterra, situé parmi de très hautes montagnes et pas beaucoup visité, hormis par le voisinage. En 1426, le voyageur allemand Sebald Rieter écrit : « ici repose le corps du vénérable seigneur saint Guillaume qui fait beaucoup de miracles en Finisterre ». En 1484, un autre voyageur allemand, Nicolas Popplau voit dans l'église Sainte-Marie de Finisterra un bras de saint Guillaume dans un reliquaire d'argent (On dit plus tard que ces reliques ont été

volées en 1552 par des soldats français). En 1584, un autre voyageur, Erich Lassota développe et raconte ce qu'il a vu et entendu sur place, en particulier un épisode de la vie du saint ermite. Dans une haute montagne, il visite la chapelle où, devant l'autel, repose le corps de saint Guillaume. Non loin, est une grotte dite « de saint Guillaume », dans laquelle vivait l'ermite. A côté, la fontaine où saint Guillaume avait coutume de boire et se laver. On lui raconte qu'un jour, quelques français ont débarqué sur la plage, non loin de là et se sont arrêtés au pied de la montagne. A l'ermite qui était descendu pour les voir, ils ont offert un baril de vin rouge, qu'il a voulu remonter sur son dos. Mais un démon déguisé en paysan s'est offert à l'aider mais au contraire, en montant, il tirait toujours en arrière. Finalement, saint Guillaume a lâché le baril qui a dévalé la pente en lui cassant bras et jambe. Le tonneau s'est brisé sur les rochers et le vin répandu peut encore se voir au bord de la mer. Mais Erich Lassota ajoute : « je n'ai pas pu le voir car la mer était très agitée ». En 1607, le cardinal Jeronimo del Hoyo qui visite l'ermitage raconte la même légende et voit le tombeau vide du saint. En 1745, frère Martin Sarmiento (1695-1772), quand il arrive à l'ermitage, voit une statue de pierre de saint Guillaume, habillé en augustin.

Aujourd'hui prévaut néanmoins l'idée qu'il ne peut pas s'agir d'un saint local canonisé par les villageois des alentours, ce qui fut pourtant le cas, très vraisemblablement. Et on mélange allègrement les Guillaume, ducs d'Aquitaine qui auraient pu avoir un lien avec le Finistère : on prête la sainteté de saint Guilhem de Gellone, duc d'Aquitaine au IX<sup>e</sup> siècle à Guillaume V d'Aquitaine (993-1030) qui allait souvent à Compostelle<sup>34</sup> ou à Guillaume X d'Aquitaine, mort à Compostelle en 1137<sup>35</sup>. Tout ceci permet de rêver à la fois de ces liens qui ont uni l'Aquitaine à la Galice et de la manière dont se tissent les légendes. Autant de belles histoires à conter aux pèlerins qui, aujourd'hui, passent à Saint-Guilhem-le-Désert...

### Pèlerins pour la Galice

Si les pèlerins de Compostelle n'ont pas été légion dans l'Hérault, ils ont cependant existé, ainsi qu'en témoignent quelques textes. Certains sont partis de Montpellier ou de la région, d'autres y sont passés, venant d'Italie par les cols alpins ou d'Allemagne par la vallée du Rhône

Le cartulaire de Sylvanès, hormis Pons de l'Héras et ses compagnons, n'en mentionne aucun autre tandis que le cartulaire de Gellone<sup>36</sup>, livre une mention unique, vers 1140 celle d'un certain Raymond de Saint-Pons : « moi, Raymond de Saint-Pons, je fais mon testament, m'en allant à Saint-Jacques, je remets et donne à Saint-Guilhem, si d'aventure je mourais en chemin, ce que je possède à Genestel ».

Un « chemin de Saint-Jacques »<sup>37</sup> est mentionné à Villeneuve-les-Maguelone en 1139, itinéraire difficile, partant de la cathédrale de Maguelone et longeant la mer. Au siècle suivant, une *via publica Sancti Jacobi*<sup>38</sup> existe à Gigean en 1260, l'un et l'autre chemin pouvant mener certes à Compostelle mais tout simplement à Saint-Jacques de Montpellier. Ou encore à Mauguio (l'ancien Melgueil) à un prieuré Saint-Jacques ou Saint-Jaumes<sup>39</sup>.

En 1257, un seul testament, parmi une longue liste, mentionne ceux qui « ont servi Michel de Mourèze, archidiacre de Maguelone, pendant le pèlerinage de Saint-Jacques »<sup>40</sup>. Vient ensuite Bernard Pons, habitant de Lattes (entre Mauguio et Villeneuve-les-Maguelone), qui, en avril 1324, rédige son testament avant de partir à Compostelle<sup>41</sup>.

Plus générale est la mention de l'évêque de Lodève Bernard Gui<sup>42</sup>, dans son *De practica inquisitionis*, en 1321, désignant Saint-Jacques en Galice comme but de pèlerinage majeur parmi ceux infligés comme les plus lointains. Reste à savoir combien de pèlerins ont été condamnés à aller jusque là-bas. Selon l'étude menée par Annette Palès-Gobilliard<sup>43</sup>, sur 636 condamnations prononcées à Toulouse par Bernard Gui entre 1308 et 1323, seules huit envoient un homme à Compostelle (aucun de l'Hérault). On sait également que Saint-Guilhem fait partie de la liste des pèlerinages mineurs établie par ce même Bernard Gui.

A la fin du même siècle, en mars 1394 une lettre des capitouls de Toulouse aux consuls de Montpellier<sup>44</sup>, mentionne les pèlerins de Saint-Jacques dans une phrase assez sibylline : « Pour les dépenses où l'ont entraîné ladite marque, il a fait emprisonner diverses personnes des trois sénéchaussées, tant sur place que pèlerins de S. Jacques et les a fait financer ... ».

Le 9 avril 1556, Félix Platter<sup>45</sup>, originaire de Bâle, étudiant en médecine à Montpellier, voit arriver cinq compatriotes : « Cinq compagnons de Saint-Jacques arrivèrent de Zug en Suisse : c'étaient Félix Fauster, Oswald Brandenburg, Thomas Stadlin, Jacques Ulman et Caspar Fry, qui était manchot et avait déjà été quinze fois à Saint-Jacques où il faisait des pèlerinages pour autrui. Nous leur fîmes bon accueil. Ils faillirent me persuader de les suivre pour voir l'Espagne ; mais je fus retenu par les grandes chaleurs. J'ai retrouvé plus tard un d'entre eux à Bâle, à l'auberge de l'*Homme sauvage*. Il revenait de France où il avait été porte-drapeau, et nous nous rappelâmes réciproquement les circonstances de ce voyage ».

Ailleurs, il évoque aussi les affreuses « vieilles dévotes qui s'en vont en pèlerinage à Saint-Jacques, chantant et mendiant pour subsister en route » que l'on voit souvent à Montpellier. L'étude menée en 1975 par Martine Battrel<sup>46</sup> sur les français reçus à l'hôpital des Rois Catholiques à Compostelle entre 1630 et 1655 mentionne la présence de trois Languedociens en 1654 et six l'année suivante.

En 1696, un récit plus long et tout à fait édifiant est rapporté par Charles d'Aigrefeuille<sup>47</sup>. « Le 17 mars arriva en cette ville [Montpellier] Marie-Anne-Thérèse de Viano, petite-fille du comte de Staremberg, si célèbre par le siège de Vienne en Autriche qu'il soutint contre les Turcs en 1683. Cette jeune dame alla descendre et loger à l'hôpital général où mesdames de Broglio et de Basville allèrent la voir et firent leur possible pour l'amener dans leur maison. Elles furent d'autant plus touchées par sa vue qu'elle n'avait guère plus de 22 ans, qu'elle était fort belle et d'une rare modestie. Elle allait en pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. Et son équipement n'était autre que celui des pèlerins car elle portait un grand chapeau,

une tunique de coton noir, un rochet de cuir, un crucifix sur le coeur et de l'autre côté une image de la Magdeleine. A sa ceinture, qui était de corde, pendaient d'un côté ses chapelets et de l'autre une boîte de fer-blanc où étaient les passeports qu'elle avait pris. Elle marchait nu-pieds et ne prenait point l'argent qu'on lui offrait.

Tout ce que les dames de Broglie et de Basville purent obtenir d'elle fut une visite de sa part, où elles apprirent que, dans une grande maladie, elle avait fait voeu d'aller en pèlerinage pendant sept ans, dans tous les lieux saints. A quoi elle en avait déjà employé cinq. Elle leur dit, qu'étant sur le chemin de Jérusalem, elle fut arrêtée avec ses compagnes, par les Turcs qui les prirent pour des espionnes et voulurent les faire renoncer à Jésus-Christ. Ils leur firent souffrir la bastonnade. Et ce tourment n'ayant pu les faire changer, ils les condamnèrent à perdre la tête. Trois de ses compagnes subirent la sentence. Et quand ce fut à son tour, elle se mit à genoux et fit sa prière à haute voix en allemand. Un renégat de cette nation, qui était présent à ce spectacle, fit surseoir à l'exécution. Et l'ayant interrogée, et sur son pays, son nom et sa famille, ils se trouvèrent un peu alliés, ce qui lui fit demander grâce pour elle et pour l'unique compagne qui lui restait. Il fut même assez généreux pour lui faire trouver de l'argent pour passer en Italie. Elle ajouta qu'après avoir fini ses pèlerinages, elle devait aller à Rome pour se faire carmélite et donner tout son bien à cet ordre, pour la fondation d'un autre couvent. C'est ainsi que de temps en temps, Dieu fait voir au monde des exemples singuliers de vertu et du mépris des choses que le monde estime le plus ».

Les pèlerins de Compostelle font donc bien partie du paysage, mais on constate combien rares sont les noms qui apparaissent. Récits historiques et légendes se mêlent pour former un florilège original spécifique au département de l'Hérault. Et ceci peut se répéter dans chacun des départements français, principalement ceux qui sont traversés par les grands itinéraires menant en Espagne ou venant d'Espagne. Les pèlerins passant à Saint-Guilhem ou ailleurs seraient très certainement curieux de connaître ces pèlerins réels ou imaginaires qui les ont précédés, même s'ils marchaient sur des chemins différents de ceux d'aujourd'hui.

## Le patrimoine jacquaire de l'Hérault

### Les manuscrits de Montpellier, *Livres des Miracles de saint Jacques*

La bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier possède quatre manuscrits<sup>48</sup> de ce qu'il est convenu d'appeler, avec Bernard Gicquel<sup>49</sup>, le *Livre des Miracles* de saint Jacques et un manuscrit<sup>50</sup> du XII<sup>e</sup> siècle, de *Vies* de saints. Ces manuscrits ne sont conservés à Montpellier que depuis la Révolution ; ils n'en constituent pas moins un élément essentiel du patrimoine jacquaire. Leur confection date des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. On ne peut pas déduire de ces dates qu'ils aient été copiés sur le *Codex*, leur étude ayant montré que leur contenu est antérieur de quelques années à la création du *Codex Calixtinus* (vers 1160). En effet, ils ne sont pas

complets et les éléments épars ne sont pas dans l'ordre adopté ultérieurement dans le *Codex*.

A titre d'exemples, le manuscrit 235 (XIII<sup>e</sup> siècle) comprend une version primitive du *Pseudo-Turpin*, la lettre préface de Calixte, la Translation et les Célébrations, les Miracles. Le manuscrit 142 (XIII<sup>e</sup> siècle) est plus complet : le *Pseudo-Turpin* est dans sa dernière version, la lettre-préface du pape Calixte est plus longue ; elle est suivie de la Translation, des Miracles, et d'une authentification par le pape Innocent. Le manuscrit 39 (XII<sup>e</sup> siècle) s'organise ainsi : lettre-préface du pape Calixte, Translation et Célébrations, Miracles, puis des textes divers relatifs à saint Eutrope, le *Pseudo-Turpin*, un portrait des Navarrais, les *Reliques à révéler en pèlerinage*, un poème d'Aimeric Picaud, une hymne *Salve festa dies*, des vers de Venance Fortunat, des vers d'Hildebart de Lavardin et enfin l'authentification du pape Innocent. Un cinquième manuscrit relatant des vies de saints inclut simplement la Translation et les Miracles.

De surcroît, le Livre I, chapitre II du *Codex Calixtinus*, dans le paragraphe consacré à la « célébration de la vigile »<sup>51</sup> contient ce miracle jamais mentionné ailleurs, de la punition infligée à un paysan qui osait cuire un pain le jour de la fête de saint Jacques : « En province de Gothie, à Montpellier, sur l'ordre d'un soldat de Mercoeur<sup>52</sup>, un paysan habitant près du prieuré de saint Damien fit un pain le jour de la saint Jacques et le mit à cuire. On le porta sur la table et le rompit. Aux yeux de tous les assistants, il se mit à saigner. Et plus on en coupait, plus il saignait. Cela a été fait par le Seigneur et c'est admirable à nos yeux ».

### Le patrimoine architectural, iconographique ou immatériel relatif à saint Jacques

Le département de l'Hérault compte un certain nombre d'églises ou chapelles Saint-Jacques parmi lesquelles les églises paroissiales de Béziers, Bouzigues, Fabrègues, Montpellier, Prades-le-Lez et les chapelles de Mauguio, Le Pouget, Rocozels (commune de Ceilhes-et-Rocozels), etc. Des recherches restent à faire pour savoir si elles ont été (ou sont encore) des lieux de pèlerinages à saint Jacques, si elles ont abrité une relique de l'apôtre. Ont-elles été le siège de confréries ? L'église d'Alignan-du-Vent abrite un buste de saint Jacques en pèlerin, du XIX<sup>e</sup> siècle : a-t-il été un reliquaire, comme ce fut le cas dans de nombreux endroits ? (Fig 4). Un inventaire reste à faire des tableaux représentant saint Jacques comme à Mauguio (Fig. 5), Montarnaud, ou Bouzigues (Fig. 6), des statues, comme celles de Cessero (Fig. 7), Clermont l'Hérault, ou Saint-Geniès-de-Fontédit (Fig. 8).

Quant au patrimoine immatériel, il consiste à recueillir légendes, expressions, prières évoquant saint Jacques et/ou Compostelle, dans le passé ou actuellement. L'abondance de ces documents et leur étude permettra d'offrir du rêve aux pèlerins d'aujourd'hui, un rêve non plus basé sur des idées fausses mais sur des éléments solides.

L'histoire ne livre pas beaucoup de noms de pèlerins de Compostelle qui aient emprunté les chemins héraultais. Par contre, elle a permis de retrouver des traces importantes de



Fig. 5 - Antoine Ranc, *Saint Jacques le Majeur*, v. 1698. Manguio, église paroissiale de la Présentation du Seigneur. Photo Inventaire Général / Région Languedoc-Roussillon.

dévotions à saint Jacques sans relations avec Compostelle et quelques souvenirs directement liés au pèlerinage galicien. Pourtant l'Hérault a été distingué par l'inscription de Saint-Guilhem-le-désert au Patrimoine mondial « au titre des chemins de Compostelle ». Chance pour Saint-Guilhem qui n'aurait sans doute pas fait seule les démarches nécessaires, et honneur pour le département. Aujourd'hui on y montre par où passaient les pèlerins avant de prendre le chemin de Lodève... mais, ironie de la situation, le seul pèlerin historiquement attesté qui soit venu y vénérer la Sainte Croix sur sa route de Compostelle fut Pons de Léras, venant justement de Lodève... L'inscription collective au Patrimoine mondial, « au



Fig. 4 - Alignan-du-Vent, église paroissiale Saint-Martin, buste de saint Jacques, bois doré polychromé, XIX<sup>e</sup> siècle. Photo Inventaire Général / Région Languedoc-Roussillon.



Fig. 6 - Bouzigues, église paroissiale Saint-Jacques, *Saint Jacques*, H/T, XIX<sup>e</sup> siècle. Photo Inventaire Général / Région Languedoc-Roussillon.



Fig. 7 - Cesseroas, église paroissiale Saint-Geniès, statue de saint Jacques, pierre, premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Photo CAO de l'Hérault.



Fig. 8 - Saint-Geniès-de-Fontédit, église paroissiale Saint-Geniès, statue de saint Jacques, bois doré et peint, XVIII<sup>e</sup> siècle. Photo Inventaire Général / Région Languedoc-Roussillon.

titre des chemins de Compostelle » ne s'est pas appuyée sur des recherches historiques sérieuses mais sur des postulats relatifs aux pèlerins galiciens et sur une volonté politique. Les chemins de Compostelle sont une construction du XX<sup>e</sup> siècle. Ils sont facteurs de développement personnel pour ceux qui les parcourent et symboles de la volonté de construire une Europe tolérante et ouverte par les rencontres qu'ils procurent. A tous les pèlerins et marcheurs qui les empruntent il est possible, dans l'Hérault, de dire autre chose que « vous êtes sur le chemin de Compostelle » en faisant découvrir les hommes et les femmes dont les dévotions à saint Jacques ont laissé des traces et le patrimoine lié aux anciens cultes.

## Statuts d'une confrérie de saint Jacques (Lunel ?).

[Lunel, Bibliothèque municipale, Fonds Ménard, ms 4, 1272. (Copie du XVIe s.)  
traduction inédite, André Berthoumieux (Montesquieu-Volvestre)]

*In nomine domini nostri Jhésus Christi amen. Anno incarnationis domini 1272.*

*Ad la honour de Dieu et de sa maire la glorieuse Vierge Marie et de toute la court celestiale de paradis et del rey nostre senhour de Malhorco et del baille de Mompelier fout facha la confrarie de monsenhour sanct Jaume.*

[En l'honneur de Dieu et de sa mère la glorieuse Vierge Marie et toute la cour céleste du Paradis et du roi notre seigneur à Majorque et du bayle de Montpellier fut faite la confrérie Saint-Jacques].

*Lo premier capitoul es aital establiment comment ausires so es assaber que tous los confraires et las confrainessas que y son sont tenguts de tenir una torcha establida en la gleisa de monsenhour sanct Jaume et à servir lo corps de Jhésu Crist.*

[Le premier chapitre a été établi tel que vous allez l'entendre, à savoir que tous les confrères et consoeurs qui en font partie sont tenus de fournir une torche qui sera placée dans l'église Saint-Jacques pour servir le Corps du Christ].

*Lo segond capitoul est aital que chascu (n) aia ung segnour capellan que cante chascuna festa de Nostra Dama per los confraires et confrainessas et per los morts et per los vieus (les vivants) et per toute bona gen christiana et que lous prevoses devon aver las candellas segon que sera de costume que cremon à las messas [ blanc] aie ung [ blanc] que [ blanc]*

[Le second chapitre est tel qu'il y aura un chapelain pour chanter les fêtes de Notre-Dame pour les confrères et consoeurs, pour les morts et pour les vivants et pour toute gent chrétienne. Les prévôts selon la coutume doivent prévoir des chandelles qui brûlent à la messe ...].

*Lo ters capitoul es aital que tous los confraires e las confrainessas que seran en la ville de Mompelier devon estre assemblats en la gleisa de monseignor sanct Jaume per las quatre festas de nostra Dama ho el aura excusation bona en laqualla se puesca excusar an los prevoses et chascun et chascuna son tenguts de offrir una bona mealha.*

[Le troisième chapitre est que tous les confrères et consoeurs qui demeurent dans la ville de Montpellier doivent se rassembler dans l'église Saint-Jacques pour les 4 fêtes de ND. Celui qui aura une bonne excuse à présenter aux prévôts sera tenu d'offrir une bonne maille<sup>53</sup>].

*Lo quart capitoul es aital que sia confraire ho confrainessa*

*malauta ho malaute los prevoses los devon visita et los consiliers et si sont paures et non avent lur obs la confrarie leur deu donar chascun jour VI deniers et si moris devont l'acompanhar et si essevelit aus semeterys de Mompelier ho si anava a Magualona los prevoses son tenguts en los consiliers quatre et tous los confraires et las confrainessas de seguir 10 corps entro au temple et si negun falh que non sia al corps es tengut de pagar XII deniers per chascun corps et per chascuna festa de nostta Dama. Si falhon que non sien à la messa VI denies ho elles aurien bona excusation en laqualla se posca excusar et si los prevoses lur ho perdonava son tenguts de ho pagar de leur propri si non se volo perjurer et chascun et chascuna de las confraires et de las confrainessas sont tenguts de este ha la messa que se dira per lo corps et offrir pan et lume lendeman après la permiera festa venent et son tenguts de dire XXX ves 10 Pater Naster et XXX ves 10 Ave Maria et qui scap 10 Credo es tengut de dire per tres ves en honneur de la Trinitat sancta.*

[Le quatrième chapitre est tel que si un confrère ou une consoeur est malade, les prévôts et les conseillers doivent lui faire visite. S'ils sont pauvres et ne peuvent plus travailler, la confrérie doit donner à chacun 6 deniers. Si le confrère meurt, ils doivent l'accompagner jusqu'à sa sépulture au cimetière de Montpellier. S'il est enseveli à Maguelone les prévôts avec les 4 conseillers et tous les confrères et consoeurs sont tenus de suivre le corps jusqu'au temple. Et si quelqu'un manque à ce devoir d'être auprès du corps, il est tenu de payer 12 deniers pour chaque enterrement. Pour chacune des messes de ND ceux qui manqueront la messe paieront 6 deniers s'ils n'ont pas une bonne excuse. Si les prévôts leurs pardonnent ils sont tenus de payer de leur poche sous peine de parjure. Chaque confrère et consoeur est tenu d'être à la messe qui se dira pour le défunt et d'offrir pain et luminaire pour le lendemain de la prochaine fête et sont tenus aussi de dire 30 fois le *Pater Noster* et 30 fois l'*Ave Maria* et celui qui connaît le Credo est tenu de le dire par 3 fois en l'honneur de la Sainte Trinité].

*Lo quint capitoul es aital que si a confraire ho confrainessa paure ho paura luen de Illleguas de la villa et non po-venir Ion 10 deu avar querre à la messo de la confrarie et si 10 confraire ho la confrainessa moris de vespre los prevoses devon élégir Illl confraires que velhent toute la nueh et Illl clergues que legiscon per l'arma del confraire ho confrainessa et los prevoses devon portar ho far portar il cires et cremar davant le corps en ainsis cornent est acostumat.*

[Le cinquième chapitre est tel que si un confrère ou une consoeur pauvre, habitant à 4 lieues de la ville ne peut pas venir, qu'on aille le chercher pour la messe de la confrérie. Si

le confrère ou la consoeur viennent dans la soirée, les prévôts doivent désigner 4 confrères qui veilleront toute la nuit et 3 clercs qui liront pour l'âme du confrère ou de la consoeur. Les prévôts devront porter ou faire porter 2 cierges qui brûleront devant le corps du défunt selon la coutume].

*Lo VI capitol est aytal que lo jour de monsenhor sanct Jaume devon los confraires et las confrairessas tous ensens seguir la procession et facha la procession devon ausir leur messa et tous offrir et toutas et dicha la messa vagon manjar tous lous confraires et la confrairessas en pas la hont (où) los prebosts voulan ordenar et chascun confraire et confrairessa deu aver aquel jour ung paure et deu donar chascun et chascuna a son paure llll deniers et tout confraire et confrairessa deu portar un candela blanca en la procession et per toutas las IIII festas de Nostta Dama sancta Maria et aquel jour devon elegir rn prevoscz et rn consiliers losquals an plena puissance et poudet de toutas causas ordenar et lendeman de la festa de monsenhor sanct Jaume devon estre tous los confraires et las confrairessas en la gleise et ausir una messa laqualla se canta per los mors et per los veil et per touda bona gen cristiana et aqui devon tous offrir una bona mealha.*

[Le 6<sup>e</sup> chapitre est tel que le jour de monseigneur saint Jacques les confrères et consoeurs doivent tous ensemble suivre la procession et la procession terminée et la messe dite tous les confrères et consoeurs doivent aller manger là où les prévôts veulent l'ordonner. Ce jour-là chaque confrère et consoeur doit avoir un pauvre et chacun et chacune doit donner à son pauvre 4 deniers. Tout confrère et consoeur doit porter une chandelle blanche à la procession et pour toutes les 4 fêtes de ND sainte Marie. Et ce jour-là ils doivent élire 3 prévôts et 3 conseillers qui ont pleine puissance et le pouvoir d'ordonner toutes choses. Le lendemain de la fête de saint Jacques tous les confrères et consoeurs doivent se trouver dans l'église et entendre une messe chantée pour les morts, pour les vivants et pour toute bonne gent chrétienne. Et là ils doivent tous offrir une bonne maille].

*Lo VII capitol es aytal que si a confraire ho confrairessa que vuelha mallung à l'autre los prevoscz an plan poder de faïres la pax et si non la volon faire los prevoscz et los consiliers los podon gitar de la confrairie.*

[Le 7<sup>e</sup> chapitre est tel que si un confrère ou une consoeur qui veuille du mal à un autre les prévôts ont tout pouvoir de leur faire faire la paix. Et s'ils ne veulent pas la faire, les prévôts et conseillers les rejettent de la confrérie].

*Lo VIII capitol es aytal quant ausires que aulcun confraire ho confrairessa se tengua mala vida los prevosts leur devon demonstrar en secret et si no sen volon castigar ellos 10 povon gitar de la confrairie.*

[Le 8<sup>e</sup> chapitre est tel que nul confrère ou consoeur ne doit mener une mauvaise vie. Les prévôts doivent en faire la remontrance en secret et s'ils ne veulent pas se corriger ils les

peuvent chasser de la confrérie].

*Lo IX capitol es aitallos prevostz son tenguts revisitar confraires et contreressas que sien malautes ho malautas et faire ses obs sy paures son, segon los establimens ho segon que est acoustumat à [ blanc ] de la confraria.*

[Le 9<sup>e</sup> chapitre est que les prévôts sont tenus de faire visite aux confrères et consoeurs malades, de faire faire leurs travaux selon les règlements ou selon la coutume de la confrérie].

*Lo X capitol es aytal que si moris confraire ho confrairessa es tengut que laisse X sols per sa fin a la confrairia ho mays segon son poder que Nostte Senhor li aura donat de sos bens [ blanc ].*

[Le 10<sup>e</sup> chapitre est que, en prévision de sa mort, un confrère ou consoeur est tenu de laisser pour sa fin 10 sous à la confrérie et plus s'il le peut, sur les biens que NS lui aura accordés].

*Lo XI capitol est aital que tout segnor capelan que si a confraire de monseignor sanct Jaume est tengut de cantar per IX jours per tout confraire ou per touda confrairessa après sa mort et si ya negun diaque ho autre clergue sos tengutz de dire lordre de morz an los VII psalmes penitencials et an las letanias.*

[Le 11<sup>e</sup> chapitre est que tout chapelain confrère de Saint-Jacques est tenu de chanter pendant 9 jours pour tout confrère et consoeur décédé et s'il n'y a pas de diacre ou un autre clerc de dire les prières des morts avec les 7 psaumes de la pénitence et les litanies.

*Lo XII capitol est arral que los prebosts en los consiliers puescon recebre toutz confraires et toutas confrairessas en la confrairia mays que sien homes bons et femas bonas so es assaber de bona fama et de bona vida et chascun confraires et confrairessa de la confrairia de monsenhor saint Jaume est tengut de pagar X sols per intrada et si los prebostz en los consiliers leur volon faire gracia son detengutz de ho pagar de leur propri.*

[Le 12<sup>e</sup> chapitre est que les prévôts et les conseillers peuvent recevoir tous confrères et consoeurs dans la confrérie pourvu qu'ils soient des hommes bons et des femmes bonnes, à savoir de bonne renommée et de bonne vie. Chaque confrère ou consoeur est tenu de payer 10 sous pour son entrée. Si les prévôts et les conseillers veulent leur faire grâce, ils sont tenus de payer sur leur propre].

*Lo XIII capitol es aital que tout home et touda fema que iasco a Sanct-Peire de Magualona que pagus à la fin XX sols.*

[Le 13<sup>e</sup> chapitre est que tout homme ou toute femme qui se fait enterrer à Saint-Pierre de Maguelone doit payer pour sa mort 20 sous].

1. Les autres exclus : Tours, Orléans, Blaye et Belin.
2. *La semaine religieuse du diocèse de Montpellier*, août 1884, n° 3, p. 41-42 ; novembre 1884, p. 259-265. La première donne l'information, la seconde publie la lettre.
3. *Les Chemins de Compostelle, souvenirs historiques, anecdotes et légendaires*, Tours, 1909, rééd. Altantica-Séguier & Fondation David Parou, 2006.
4. (1864-1952) Avocat à la cour d'appel de Bordeaux.
5. *L'abbaye de Gellone au diocèse de Lodève, des origines au XIII<sup>e</sup> siècle*, thèse pour le doctorat (ès sciences économiques), Paris, 1933.
6. *Compostelle*, bulletin de la Société des amis de saint Jacques, n° 10, 2<sup>e</sup> tr. 1962.
7. « Ofrenda del Jefe del Estado francés al Apostol Santiago », *El Diario*, 26 juillet 1943 (arch. du ministère des affaires étrangères, Nantes, dossier Madrid).
8. *Hôpitaux et confréries de pèlerins de Saint-Jacques*, exposition à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'hôpital de Cadillac, 1967.
9. Higounet C., « Les relations franco-ibériques au Moyen Age », *Bulletin philologique et historique jusqu'à 1610*, C.T.H.S., Pau, 1969 Paris, 1972, vol.1, p.3-16.
10. Ramière de Fortanier A., « Pèlerins et pèlerinages dans l'Aude », *Le pèlerinage*, Cahiers de Fanjeaux n°15, 1980, p.238
11. Röckelein H. et Wendling G., « Chemins et traces des pèlerins de Saint-Jacques dans la Haute-Rhénanie », *Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Patrimoine architectural, Rapports et études n°16, 1989, p.36-39.
12. A. Stones et J. Krochalis, « Qui a lu le Guide du pèlerin ? », *Pèlerinages et croisades*, Actes du 118<sup>e</sup> colloque de Pau, 1993, Paris, C.T.H.S., 1995, p.11-36.
13. Gicquel Bernard, *La légende de Compostelle*, Paris, Tallandier, 2003.
14. (1122-1204). En 1137 elle épouse le roi de France Louis VII. Répudiée en 1154 elle épouse, la même année, Henri II Plantagenêt.
15. *Chronique de Geoffroy de Vigeois*, XII<sup>e</sup> siècle, éd. père Philippe Labbé, Novæ bibliothecæ manuscriptorum... Paris, 1657, 2 vol., t.II, p.279, chap. XLI et XLVIII, trad. F. Bonnelye, Tulle, s.d.
16. Suger, *Vie de Louis VI le Gros*, XII<sup>e</sup> siècle, éd. et trad. M. Guizot, Paris, 1825, chap. XXI, pp. 156.
17. Orderic Vital, *Historiæ ecclesiasticæ*, avt. 1147, éd. A. Le Prévost, Paris, 1855, 5 vol. t. V, liv. tertius decimus, chap. XXX, p.81.
18. *Chronicon Adefonsi imperatoris*, Tournai, Brepols, 1990, chronique écrite vers 1157, au moment de la minorité menacée d'Alphonse VIII, pour justifier sa légitimité.
19. Une Marie Mauron républicaine, *Vers Saint-Jacques-de-Compostelle*.
20. Tisset, Pierre, *L'abbaye de Gellone au diocèse de Lodève*, éd. du Beffroy, 1933, rééd. 1992, chap. IV.
21. JAUME I, *Chronique ou Livre des Faits*, Barcelone, Éditions 62 « Los millors obres de la literatura catalana », 1982, p. 41-44, traduction Claude Denjean, *La Péninsule Ibérique au Moyen Age*, Rennes, PUR, 2003, Doc. n° XXX : Prologues des chroniques catalanes.
22. Id. p. 39-40.
23. Arch. mun. Montpellier, *Grand Chartrier* (inventaire de Louvet, 1662, armoire A, cassette 7, n° 5 et 7, coté 1220
24. Germain, A., « De la charité publique et hospitalière à Montpellier au Moyen Age », *Mémoires de la société archéologique de Montpellier*, t.IV, 1855, p. 481-552
25. Aigrefeuille, Charles, *Histoire ecclésiastique de la ville de Montpellier*, 1739, p. 329.
26. Id.
27. Aigrefeuille, Charles, *Histoire de la ville de Montpellier*, 1737-1739, t. II p. 71 et t.I, p. 185.
28. Lunel (Hérault), bibl. mun. ms. n°4, fonds Louis Ménard, copie Parchemin XVI<sup>e</sup> siècle, pub. dans *Mélanges de littérature et d'histoire religieuses*. . . 1899, appendices, p. 443-445. Voir en annexe la copie et la traduction inédite R. Berthoumieux, Montesquieu-Volvestre, 1998.
29. Aigrefeuille, Charles, *Histoire ecclésiastique de la ville de Montpellier*, Montpellier, 1739, p. 329 ;
30. Hérault, ar. Lodève, c. le Caylar.
31. Insérée dans le cartulaire de Sylvanès, charte 470.
32. Bourgeois, Ginette et Douzou., *Une aventure spirituelle dans le Rouergue méridional au Moyen Âge. Ermites et cisterciens à Silvanès. 1120-1477*, Paris, Cerf, 1999, p. 16-33 traduction de Nicole Dauxin de la charte 470.
33. *Visiones Georgii Visiones Quas in Purgatorio Sanctii Patricii Vidit Georgius Miles de Ungaria A. D. MCCCCLIII*, éd. LL Hammerich (Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Historisk-filologiske Meddelelser, XVIII, 2, Copenhague, 1930)
34. Adhémar de Chabannes, *Chronique*, v.1029, chap. 41, éd. Chavanon, Paris, 1897, p.163.
35. *Chronique de Geoffroy de Vigeois*, XII<sup>e</sup> siècle, éd. père Philippe Labbé, Novæ bibliothecæ manuscriptorum... Paris, 1657, 2 vol., t.II, p.279, chap. XLI et XLVIII, trad. François Bonnelye, Tulle, s.d. ; Suger, *Vie de Louis VI le Gros*, XII<sup>e</sup> siècle, éd. et trad. M. Guizot, Paris, 1825, chap. XXI, pp. 156.
36. *Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone*, éd. P. Alaus, abbé Cassan et E. Meynial, Société archéologique de Montpellier, 1898-1910, 2 vol.
37. Arch. mun. Montpellier, AA1, *Liber instrumentorum memorialium*, éd. A. Germain, Montpellier, 1884-1886, p. 271, art. CXXXVII.
38. *Cartulaire de Maguelone*, t. II n°550 p. 625.
39. Arch. dép. Hérault, G. 4131-4134.
40. Arch. mun. Montpellier, EE 288 (Arm. H. sac H. n°226, 1er paquet).
41. Arch. mun. Montpellier, EE 756.
42. Ed. Douai, Paris, 1886.
43. Palès-Gobilliard Annette, *Le livre des sentences de Bernard Gui (1308-1323)*, Paris, CNRS, 2002, 2 vol.
44. Arch. mun. Montpellier, Grand chartrier, cassette B.15, n°193. Oudot de Daimville, Documents omis dans l'inventaire du grand chartrier, Montpellier, 1955, Inventaires, t. II.
45. *Félix et Thomas Platter à Montpellier (1552-1559 et 1595-1599)*, éd. et trad.L. Kieffert, Montpellier, 1892, reprints 1979, p.130 et 131.
46. Maîtrise soutenue à l'Université de Tours.
47. *Histoire de la ville de Montpellier*, Montpellier, 1737, rééd. 1877, t. .II, p.231.
48. Les manuscrits 39 (provenance inconnue), 142 (de l'oratoire de Troyes, fonds Pithou), 235 et 281 (de Dijon, fonds Bouillet).
49. *La légende de Compostelle*, Paris, Tallandier, 2003.
50. Ms.1, t.III (provenant de Clairvaux).
51. Gicquel ...p.234.
52. Béraud de Mercoeur, sans doute un opposant à la famille de Montpellier.
53. 1/2 denier.

Année de parution : 2008

AU SOMMAIRE DU VOLUME 2007-2008 n° 37-39



### **HISTOIRE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE :**

*Denise PERICARD-MEA*, Saint Jacques et Compostelle dans l'Hérault. Du Guide du pèlerin au Patrimoine Mondial de l'UNESCO ;

*Francis MOREAU*, De Lodève à Compostelle. Genèse d'une légende ;

*Alice Mary COLBY-HALL*, Chant grégorien et liturgie latine et occitane dans un manuscrit méconnu de l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert ;

*Alice Mary COLBY-HALL*, L'iconographie de saint Guillaume de Gellone à la chapelle de Santa Maria di Casaluce (province de Caserta, près d'Aversa, Campanie).

### **HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE :**

*Christine LHEMAN*, Gabriel François Venel, l'homme public et privé. Un nouveau regard ;

*Jean-Pierre DONNADIEU*, Ganges (1788-1791) ;

*Félicie BOUCHE*, *Aude JOLY*, Jean Marie Amelin (1785-1858) à Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault) ;

*Gérard CHOLVY*, L'épiscopat du cardinal de Cabrières à Montpellier (1874-1921) ;

*Annie-Dominique DENHEZ*, Un jardin en plaques de verre ;

*Louis SECONDY*, Un savant naturaliste : le montpelliérain Xavier Montrouzier (1820-1897), missionnaire mariste en Océanie ;

*Fabien NICOLAS*, Un radicalisme à la Belle Époque sous influence ? Les républicains héraultais promoteurs de l'« Anti-France » !

### **DOSSIER : LES ÉVÈNEMENTS DE 1907 DANS L'HÉRAULT.**

*Geneviève GAVIGNAUD-FONTAINE*, Aux origines de la C.G.V. dans le Midi : combats pour la défense du vin naturel et la maîtrise du marché des vins ;

*Alain TRINQUIER*, Les événements de 1907 dans le Midi viticole par les expéditeurs de cartes postales.

### **SOCIÉTÉS, TECHNIQUES, ETHNOLOGIE :**

*Jean-Pierre CHAMBON*, Sur les noms de l'olivieraie dans les noms de lieux de l'Hérault : lexique et toponymie.

### **BIBLIOGRAPHIE :**

*Jean NOUGARET*, Archéologie médiévale, histoire de l'art, Bibliographie (2005-2008).

### **NOTES et INFORMATIONS 2007-2008 :**

*J.-Cl. RICHARD RALITE*,

- Grenoble et John-Claude Nattes ;
- Musée Fabre ;
- L'architecte Edmond Leenhardt (1870-1950) ;
- Février 1208-février 2008 : huitième centenaire de la naissance de Jacques le Conquérant, roi d'Aragon ;
- Montaigne, oui ! Montaigne, sans doute ? ;
- 1907 : le Midi en révolte ;
- Le cartulaire de Valmagne entre aux ADH ;
- Auguste Comte (Montpellier 1798-Paris 1857) ;
- Plantes exploitées, plantes cultivées, cultures, techniques et discours 2007 ;
- Histoires vraies ;
- Le moulin de Figuières (Argelliers, Hérault) ;
- Histoire Générale de Languedoc ;
- Montpellier et l'urbanisme sous le Second Empire.

*Éric SAVARESE*,

- Guerres de mémoires algériennes en France : la recherche comme médiation scientifique ?

*Pierre MAZIER*,

- Souvenirs de Résistance du Colonel Pavelet.

*J de CLARIS*,

- L'Hérault et le Midi blanc (1789-1962).

*J.-Cl. RICHARD RALITE*,

- Visites pastorales de l'Ancien Régime ;
- Le franciscain montpelliérain Bernard Délécieux (1320) ;
- Archéologie en Languedoc ;
- Consécration d'une église à l'époque carolingienne ;
- Voyages en religions ;
- Sauvegarde de l'art français ;
- Patriotes en scène, le théâtre de la République (1790-1799) ;
- Recueil des « Rouleaux des morts » (VIII<sup>e</sup> siècle-vers 1536) ;
- Les Papes en Avignon.

*Michel VIDAL*,

- Le maquis Valmy à Saint-Jean-de-Buèges.

*J.-Cl. RICHARD RALITE*,

- Lettres de Provence, Van Gogh et Montpellier ;
- Un pays ...des pays cathares ;
- Un enfant sous l'Occupation ;
- David Rockefeller.